



Enseignement catholique de Paris

Le Directeur diocésain

01 45 49 61 12

Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
75196 PARIS CEDEX 04

Paris,
le 21 janvier 2026

Madame la Maire,

Les débats du Conseil de Paris du 17 décembre dernier confirment l'intention de la Ville de ne pas s'acquitter de ses obligations de financement vis-à-vis de l'école et du collège Stanislas. Il ne s'agit pourtant pas de subventions discrétionnaires mais du financement légal exigible. Les interrogations exprimées par les élus sur la ligne éducative de Stanislas n'exonèrent pas la collectivité de ses obligations.

Cette décision grave et que nous contestons marque une nouvelle dégradation des relations entre les établissements scolaires privés et la Ville. Les dirigeants de Stanislas et moi-même avons toujours été prêts au dialogue. Nous nous sommes expliqués et engagés devant la 6^e commission lorsqu'elle l'a demandé. Nous avons invité les élus à se rendre dans l'établissement pour faire eux-mêmes les constatations utiles. Au lieu de cela, la Ville s'en tient à des rumeurs et va contre l'avis de l'État qui contrôle l'établissement et son contrat d'association.

Plus largement, au nom de l'ensemble des établissements scolaires privés parisiens, je dois regretter l'absence de tout dialogue avec la Ville. Nous avons pourtant manifesté à maintes reprises notre volonté d'être associés aux politiques éducatives. Depuis 2018, nous avons voulu participer aux travaux de l'Observatoire parisien de la mixité sociale et de la réussite éducative, au sein duquel nous sommes relégués dans un rôle accessoire sans même obtenir la documentation utilisée alors qu'elle nous a été promise. De même, alors que les effets de l'inflation connus de tous impactent nécessairement les dépenses publiques de la Ville — ce que confirment les rapports de la Chambre régionale des comptes et nos propres études comparatives menées au plan national sur les autres collectivités — nos derniers échanges avec vos services jettent un doute sérieux sur la sincérité de la Ville dans l'évaluation de ses dépenses pour ses écoles et collèges. Les données utiles ne nous sont pas communiquées.

Nous avons besoin de travailler ensemble et comme partenaires pour relever le défi des nouveaux besoins éducatifs, de la baisse démographique et des attentes des familles. L'engagement de la Ville de Paris pour l'éducation mérite qu'elle regarde enfin les établissements scolaires privés comme partenaires et pas en adversaires comme le malheureux épisode du PLU l'a laissé penser.

Aussi, j'en appelle à votre autorité pour que soient reconsidérés les rapports entre la Ville et les instances de concertation de l'enseignement privé et que des discussions sincères et déterminées soient de nouveau ouvertes sur les financements et la participation de ces établissements à l'effort du service public de l'éducation offert aux Parisiens.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

J.-François CANTENEUR